

FORMATION : ORGANISER LES ELECTIONS DU CSE ET EN APPREHENDER LE FONCTIONNEMENT



➤ Programme :

Demi-journée n°1

- Organiser les élections du CSE (de préférence, formation à suivre avant l'engagement du processus électoral):
 - Focus sur les nouveautés dans le processus électoral ;
 - Déterminer le calendrier de mise en œuvre des élections ;
 - Le Protocole d'accord préélectoral (PAP) : contenu et négociation (détermination du nombre de sièges, répartition des sièges entre les collèges électoraux, représentation équilibrée Hommes/Femmes, salarié mis à disposition, vote électronique...);
 - Négociation d'un accord distinct du PAP : opportunités et modalités ;
 - Organiser la représentation du personnel dans les sociétés comportant plusieurs établissements (comités d'établissement, représentants de proximité) ;
 - Calculer la représentativité syndicale ;
 - Faire face à un contentieux électoral.

Demi-journée n°2

- Appréhender le fonctionnement du CSE:
 - Les attributions et pouvoirs du CSE (dans les entreprises de moins de 50 salariés, de 50 salariés et plus et focus sur les commissions internes) ;
 - Les règles de fonctionnement et les moyens du CSE ;
 - L'exercice du mandat de représentant au CSE (gérer l'impact du mandat sur la situation des élus, gérer le remplacement temporaire ou définitif des titulaires et ce qui change par rapport aux DP et au CE) ;
 - Gérer les franchissements de seuils : passage d'un CSE aux attributions réduites à un CSE aux attributions élargies.

➤ Public :

DRH, RH, juristes « aguerris », ayant déjà organisé des élections et souhaitant mieux appréhender les nouveautés résultant des ordonnances dites « Macron », ou toute personne en charge d'organiser les élections du CSE ou de gérer cette institution dans son entreprise

➤ Prix :

300 € HT par ½ journée et par personne

➤ Lieu :

Dans votre entreprise ou dans notre Cabinet (45 Quai Charles de Gaulle – 69006 Lyon)